



« Champ des Cailles » : un nouveau partenariat dans une perspective à 10 ans

Le Logis-Floréal et l'ASBL La Ferme du Chant des Cailles tiennent à annoncer le renouvellement et renforcement de leur partenariat suite à l'attribution de l'appel à concession publié le 3 juin 2022.

Les fondateurs des cités-jardins du Logis et de Floréal rêvaient, il y a 100 ans, d'une ville qui non seulement permette à toutes et tous de se loger décentement, mais aussi favorise le lien entre les habitants et la nature. Dans cet esprit, le Logis-Floréal souhaite aujourd'hui favoriser l'intégration de bâti et d'activités d'agriculture urbaine et de cohésion sociale sur la parcelle du terrain des Cailles.

À l'issue d'une procédure publique d'appel à concession lancée en juin dernier, Le Logis-Floréal a ainsi décidé d'attribuer à l'ASBL La Ferme du Chant des Cailles une concession de services « agriculture en milieu urbain et cohésion sociale » pour 10 ans sur la partie de la parcelle qui ne sera pas bâtie.

Fort de son expérience de 10 ans déjà, l'ASBL La Ferme du Chant des Cailles a en effet démontré sa capacité à créer et mettre en œuvre des activités très variées, aussi bien agricoles que pédagogiques et sociales, à l'aide de membres engagés dans une dynamique citoyenne et démocratique.

Dans la continuité de ses activités, la Ferme du Chant des Cailles aura pour mission de promouvoir l'agroécologie et l'économie circulaire et locale, d'en développer le potentiel pédagogique et de favoriser l'inclusion des locataires de logements sociaux, en particulier les plus précarisés, tout en veillant à la bonne articulation de ces activités avec le projet de construction initié sur la parcelle.

Cette attribution est concomitante à la désignation de l'auteur de projet chargé de la construction de logements sur la parcelle. Les parties prenantes seront invitées à réfléchir ensemble à l'intégration des différents aménagements et activités.

Tout cela ne sera toutefois possible que si la Direction du Patrimoine Culturel se prononce en faveur de l'octroi des permis d'urbanisme nécessaires.

Le Logis-Floréal et la Ferme du Chant des Cailles ont bon espoir de pouvoir œuvrer plus étroitement ensemble à l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier, en particulier des locataires de logements sociaux.